



Alexandra Lattion

Avocate

T 514. 375.2668

alattion@lcm-boutique.ca

Domaines d'expertises

- Litige civil et commercial
- Recours collectifs
- Litiges entre actionnaires et recours en oppression
- Responsabilité des administrateurs et dirigeants
- Droit de l'emploi
- Responsabilité du fabricant
- Injonctions, saisies, ordonnances Mareva et Anton Piller
- Diffamation
- Droit professionnel
- Accès à l'information

Alexandra R. Lattion exerce le litige civil, le droit de l'emploi et le litige commercial. Sa pratique diversifiée porte notamment sur les litiges complexes, les recours collectifs, le droit de la consommation, la responsabilité du fabricant, les recours relatifs aux congédiements de cadres supérieurs et de haut dirigeants d'entreprise, les saisies et les injonctions, l'accès à l'information et la responsabilité professionnelle. La pratique de M^e Lattion la mène souvent à rédiger des opinions juridiques portant sur des questions complexes.

Avant de se joindre au cabinet, M^e Lattion a travaillé pendant deux ans à titre d'étudiante puis de stagiaire au sein de département de litige dans un grand cabinet national.

Pendant ses études de droit, M^e Lattion a été Directrice de la recherche et a siégé au conseil d'administration de la Clinique d'information juridique à McGill. Elle a occupé le poste d'auxiliaire d'enseignement pour le cours de droit constitutionnel de première année et a travaillé comme assistante de recherche. Elle a également été stagiaire à l'Office de la protection du consommateur du Québec et a agi comme bénévole auprès de plusieurs organisations, telles que Avocats sans frontières et Pro Bono Canada.

Mandats représentatifs

General Electric : A participé à l'élaboration de la défense pour General Electric, locatrice de certains des wagons-citernes impliqués dans le déraillement survenu à Lac-Mégantic en juillet 2013.

Participation à l'élaboration de la défense de fabricants de biens de consommation et de produits pharmaceutiques dans le cadre de recours collectifs en matière de responsabilité du fabricant.

Représentation d'actionnaires et d'administrateurs dans le cadre de recours en injonction et en dommages-intérêts soulevant la responsabilité des administrateurs.

Rédaction d'opinions juridiques et révision des procédures internes d'organisations privées et publiques en matière d'accès à l'information.

Formation

B.C.L./LL.B., McGill University, 2012

B.A., Université de Montréal, 2008

Admission

Québec, 2014

Associations professionnelles

- Barreau du Québec
- Association du Barreau canadien
- Association du Jeune Barreau de Montréal